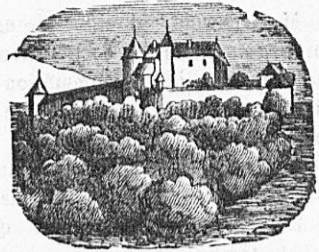




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES: 80 c. la ligne.
 Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Prix du numéro: 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ: Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2²⁸ 5¹⁶ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁸ 1⁰⁵ 4⁰⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 8 septembre 1903.

Deux ou dix litres ?

Combien, parmi nos lecteurs, savent qu'il y a en ce moment en Suisse une question « des deux litres » et que cette question leur sera posée le 2 octobre prochain, sous la forme d'une révision de la Constitution fédérale — ou qui, ayant osé parler de ce problème, savent exactement en quoi il consiste ?

Nous allons essayer de le leur poser, sans leur indiquer toutefois notre opinion sur la solution.

En 1885, l'article 31 de la Constitution fédérale (liberté de l'industrie) a été modifié, afin de permettre le monopole fédéral des alcools, et il lui a été ajouté un art. 32 bis.

C'est celui-là qu'on propose au peuple de modifier.

En 1885, on avait en vue, tout en procurant des recettes nouvelles au canton et en supprimant les ohngelde et octrois, de lutter contre l'alcoolisme. On pensait y arriver par deux moyens: en renchérissant les boissons distillées et en rendant plus générale la consommation des boissons fermentées, le vin et la bière.

La police des auberges fut laissée dans la compétence des cantons, ainsi que le commerce « en détail » des boissons fermentées. Mais il fut stipulé dans l'art. 32 bis que le commerce « en gros » de celles-ci ne pouvait être soumis ni à un impôt spécial, ni à d'autres restrictions que celles nécessaires pour protéger le consommateur contre les falsifications; en d'autres termes, le commerce en gros des vins et bières devait être libre. Et l'article 32 bis établissait la ligne de démarcation entre « le détail » et « le gros » au chiffre de deux litres.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 73

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. César.

Depuis longtemps minuit était passé lorsque Jean réintégra sa chambre de Beau-Port. Il avait réellement accompagné la jeune femme jusqu'à Thonne et ne s'était séparé d'elle que dans l'appartement qu'elle partageait avec de Rosenwelt. Il avait espéré rencontrer là le hobereau poméranien. Mais ce dernier n'était pas encore de retour.

— Souvent, dit la malheureuse, il ne revient qu'au milieu de la nuit. Il fréquente toutes sortes d'individus et de sociétés.

— A votre place, je ne resterais plus avec lui. Elle pleura de nouveau. L'intérêt que lui témoignait cet inconnu la touchait profondément.

Le précepteur insista: — Vous n'avez que ce moyen pour retrouver un peu de calme: c'est de le quitter, de ne plus le suivre, ni le voir. Croyez-moi! Cet homme, quand même il tiendrait sa parole, est incapable de vous rendre heureuse. Vous avez probablement toute cette nuit devant vous; le sommeil,

C'est de cette démarcation trop basse, disent les auteurs de la proposition de la révision constitutionnelle, qu'est venu tout le mal. Et il propose d'accorder aux cantons le droit de légiférer, sans tenir compte de la liberté du commerce, sur la vente au détail jusqu'à dix litres. En d'autres termes, les cantons, qui sont aujourd'hui compétents pour interdire de vendre du vin ou de la bière, en dehors des auberges, en quantité moindre de deux litres, auraient désormais le droit d'interdire cette vente au-dessous de dix litres. On ne pourrait plus, dans les cantons qui se rangeraient à cette prohibition (ou à une prohibition inférieure) acheter chez le marchand de vin, l'épicier, le laitier même, à la coopérative, chez le brasseur, moins de dix litres à la fois.

En d'autres termes, ce serait, dans ces cantons, l'obligation de consommer au café ou d'avoir une cave à domicile.

Cela paraît singulièrement autoritaire et tracassier, et il faut la révélation d'une situation très grave au point de vue sanitaire pour arriver à comprendre le but de cette atteinte à la liberté commerciale.

Voici, en effet, ce qui s'est passé:

Sous l'empire de l'art. 32 bis actuel, les petits débits de vin se sont développés d'une manière énorme. Une quantité de commerçants se sont mis à débiter des boissons fermentées par livraisons de deux litres... en théorie, car, dans la pratique, cette limite est loin d'être observée et c'est par litres, par demi-litres et même par décilitres que se fait souvent cette vente. En fait, la fixation de la vente à un taux aussi bas a eu pour conséquence la liberté générale. Tel épicier vend du vin, puisque la Constitution l'y autorise à condition qu'il vende par plus de deux litres; mais allez contrôler s'il se tient à cette condition!

d'ailleurs, fuira vos paupières. Eh bien, écrivez à votre père, confessez-lui votre situation, implorez son pardon, et demandez-lui enfin qu'il vous rouvre la porte du presbytère qui vous a vu naître. Un père n'est pas insensible aux prières de son enfant. Vous recommencerez une autre vie et le passé s'effacera.

En admettant encore, continua Almeneur, que M. de Rosenwelt ne soit qu'un simple chevalier d'industrie, qu'il n'ait, en d'autres termes, commis d'autres crimes que de faire des dettes et d'avoir inutilement dépensé son existence — vous l'avez dit, il n'aime que soi, et s'il vous a jamais aimée, il ne vous aime plus. C'est peut-être cruel de vous parler ainsi, mais il vaut mieux couper le mal que de le guérir à moitié. Au surplus, et vous en convenez vous-même, ce n'est pas l'homme à lier son sort à celui d'une pauvre femme qui ne lui offrirait que son cœur. Je verrai demain l'ambassadeur, sinon, son secrétaire. Ils s'empresseront, j'en suis certain, de prendre les mesures nécessaires pour votre retour à la maison paternelle.

Et elle avait promis de suivre ces conseils. Ensuite le docteur s'était éloigné et, une fois à la porte de la villa de Beau-Port, il avait gagné sa chambre sans déranger personne. Tout habillé, il s'était jeté sur sa couche; brisé de fatigue, il avait dormi tout d'un somme pour se réveiller au chant des oiseaux qui saluaient à leur manière le lever du soleil.

Il sauta hors du lit, fit sa toilette à la hâte et sortit

Les adversaires de ce régime peuvent se concentrer autour de trois groupes principaux:

1. Les cafetiers, auxquels ces débits de vente soi-disant en gros font une lourde concurrence;
2. Les viticulteurs suisses, parce que c'est de cette manière que s'écoulent, dans les classes peu fortunées, les vins à très bon marché, donc les vins italiens, espagnols, hongrois et les vins de raisins secs, ou les vins fabriqués;
3. Les tempérants, car ils voient dans cette diffusion multiple du vin et de la bière une des causes du développement de l'alcoolisme dans notre pays.

Il y a aussi des hygiénistes, qui insistent sur la difficulté du contrôle sanitaire de ces débits et les fiacs cantonaux, qui voudraient bien voir accroître la matière imposable, en reportant plus haut la limite de la liberté d'industrie.

Il convient cependant de signaler que les tempérants ne sont pas d'accord. On a même assisté, au Conseil national, à une discussion très serrée entre deux des chefs du mouvement anti-alcoolique en Suisse, M. Ming, qui rapportait en faveur de la révision, et M. Gschwind, qui, au nom de la minorité de la commission, se prononçait contre avec une non moindre énergie.

La lutte anti-alcoolique est, en effet, arrivée à un tournant de son histoire. Au début, l'ennemi à combattre, c'était surtout la boisson distillée. Aujourd'hui, on commence à dire que, en poussant pour combattre celle-ci, à la consommation des boissons fermentées, on est allé trop loin, et que le vin et la bière sont en passe de faire autant de victimes que le schnaps. Et tandis que M. Ming, bras-dessus bras-dessous avec le viticulteur Fonjallaz, combat les vins trop bon marché, M. Gschwind persiste à croire que, si on prohibe ces vins-là, on rouvrira l'ère du schnaps.

tout aussi doucement qu'il était rentré quelque deux heures auparavant.

D'un pas léger, et par un beau matin doux et frais, Jean prit la route de Thonne où il arriva assez tôt pour monter dans le premier train de Bernes. Ce n'était plus seulement la votation qui le préoccupait. Cette question était à présent une affaire secondaire. Il s'agissait de contrôler les dires de l'étrangère et, s'ils étaient vrais, de la sauver elle-même et de démasquer Max de Rosenwelt. Le train qui l'emmenait croisa, à l'une des stations, celui de Bernes à Thonne. Par les fenêtres ouvertes, Almeneur jeta un regard dans le coupé de deuxième classe du wagon qui était vis-à-vis du sien. Sur le coussin dormait l'homme que maintenant il allait poursuivre. Il le reconnut sur-le-champ. Et une pensée jaillit en même temps au milieu de toutes celles qui tourbillonnaient dans son cerveau: il avait oublié que Dongaldine attendait de Rosenwelt l'après-midi du même jour.

Il fallait à tout prix empêcher cette entrevue. Pour cela, que faire? Mais, retourner à la villa et raconter à la jeune patricienne ce qu'on lui avait confié la veille. Déjà le docteur était sur le point de passer dans le wagon où se trouvait le Poméranien, lorsque les deux trains se remirent en marche. Il était trop tard. Bon gré, mal gré, Jean dut regagner sa place, non sans s'adresser les plus vifs reproches. Décidément, il les méritait bien un peu.

(A suivre.)

10 cent. le kg.

au moulin *Sous le Briet*, ainsi que le jeudi avant midi, au moulin, à Bulle. En à façon et échange de poudre et de sucre; effet prompt et garanti.

Fr. Gremaud.

CHOCOLAT Klaus



à vendre.

de gré à gré, à transporter, à l'école des garçons d'Avry-au village. — Pour tous renseignements s'adresser à M. MOULLER, (H4(9B)729) Pont, le 20 août 1903. Le Secrétaire.

RIQUE DE FOURNEAUX A SURSÉE



CURSALE À BERNE Chengraben-Wallgasse

demande

de bons vachers. Agence agricole suisse, rue des Merveilles, timbre poste pour réponse (H7F)785

de chauffage.

des sagots et des rognons à la Soie de M. Rieterancens (Bulle).

vendre:

à 4 francs, ainsi que la cuisine de cuisine. Bureau du journal. [758]

ns terrassiers

par l'entreprise Folghera et Rinaldi à Bulle.

ES FILLES

ge continuellement des

mes filles

rique de chocolat

[750]

e dès le commencement.

M. Gschwind, ajoutons-le, est aussi un grand propagateur de la coopération. Et les Sociétés coopératives de consommation sont au nombre des commerçants qui débitent le plus de vin et de bière par petites quantités.

Inutile de dire que les brasseurs, eux, sont parmi les adversaires de la revision.

Les socialistes, en général, quoique le mouvement tempérant compte parmi eux beaucoup d'adhérents, sont également opposés à la revision.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Rassemblement de troupes. — Les officiers étrangers suivants assisteront aux manœuvres :

Allemagne : Major-général von Hausmann, major von Kleist, major von Bulow Stolle, attaché militaire à l'ambassade allemande à Berne.

Angleterre : Lieutenant-colonel à l'état-major général E. Horsetzky de Hornthal.

France : Général de brigade Charpentier du Moriez ; lieutenant-colonel d'infanterie C. Palat, de l'état-major général ; lieutenant-colonel de la Villestreux, attaché militaire à l'ambassade de France à Berne ; lieutenant de Berthier de Sauvigny, du 5^e régiment de dragons.

Italie : Capitaine d'état-major Ropolo, attaché militaire à Berne.

Japon : Commandant Nagao.

Russie : Major-général von Rosen, attaché militaire à Berne.

Etat des travaux du Simplon. — La Direction des travaux du Simplon nous communique ce qui suit :

La longueur de la galerie d'avancement atteint fin août, 9,808 mètres du côté de Brigue et 7,108 du côté d'Iselle. Total du tunnel perforé : 16,916 mètres. Le progrès mensuel a été de 329 mètres.

Du côté nord, la galerie d'avancement a traversé des chistes lustrés, du calcaire blanc micacé et des chistes calcaires. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 5,82 m. par jour de travail. La perforation mécanique a été suspendue pendant 66 h. 50 m. pour la vérification de l'axe et par la rencontre de sources chaudes.

Du côté sud, la galerie d'avancement a traversé du calcaire blanc saccharoïde. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 7,90 m. par jour de travail. La perforation mécanique a été suspendue pendant 242 h. 15 m., à cause d'une source chaude rencontrée au km. 6,944. Les eaux provenant du tunnel ont comporté 1,039 litres par seconde.

La Turquie en Suisse. — L'incident relatif à l'établissement d'un consulat turc à Zurich est liquidé. Le gouvernement ottoman a renoncé à cet établissement.

Un train militaire qui déraile. — Un train militaire a déraillé samedi soir à 6 h.

L'accident s'est produit à la sortie de la gare d'Epédes, probablement à la suite d'un aiguillage défectueux.

Un wagon s'est mis au travers de la voie ; les autres sont montés dessus.

Le convoi transportait de Gampelen à Penthalaz, le train et le matériel du demi-bataillon de génie 1 (commandant major C. Butticaz), comprenant les compagnies de sapeurs 1 et 2.

Six soldats ont été blessés, quatre grièvement, deux légèrement.

Deux des blessés grièvement sont de Genève, les deux autres de Morges.

Les tireurs suisses à Buenos-Ayres. — Le mois prochain doit avoir lieu à Buenos-Ayres, dans la République Argentine (Amérique du Sud), un grand match international de tir.

Les tireurs suisses qui prendront part à ce concours ont été désignés dans les personnes de MM. E. Kellerberg, à Walzenhausen (Appenzell Rh.-

ext.) ; A. Tobler, à Wolfhalden (Appenzell Rh.-int.) ; L. Richardet, de la Chanx-de-Fonds ; A. Grütter, de Bâle ; Wüger, de Winterthour, et Hitz, de Bâle.

Un des six tireurs désignés fonctionnera comme suppléant. Le groupe des tireurs suisses s'embarquera le 19 courant à Gênes pour la République Argentine.

Berne. — M. Affolter, député au Grand Conseil de Berne, décédé récemment à Eschberg, a légué la superbe somme de 212,000 francs à divers instituts charitables et œuvres d'utilité publique, asiles, hospices, fonds scolaires, fonds Winkelried, Ecoles ménagères, Croix-Rouge, etc.

Vaud. — Le chemin de fer Glion-Naye n'a jamais eu autant de voyageurs que pendant le mois d'août dernier. Les recettes ont dépassé de 25 % celles de 1902 qui étaient déjà les plus fortes enregistrées depuis l'ouverture de la ligne en 1892.

— On a payé cette année, dans le district de Morges, pour le ramassage des hannetons, environ 3000 francs. La seule commune de St-Saphorin est dans ce chiffre pour la somme de 1017 francs.

ÉTRANGER

France. — Le garde des sceaux a fait signer par le président de la République un décret nommant le général Marchand membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, en remplacement du général Darras.

Bosnie. — Un terrible incendie a réduit en cendres à Trawaik 600 maisons, sept mosquées et une synagogue. Plusieurs personnes ont péri dans les flammes ; les dommages sont énormes.

Serbie. — Les bruits tendant à concerner le projet de démission en masse des officiers serbes dans le cas où des poursuites ne seraient pas engagées contre leurs collègues ayant pris part aux événements du 11 juin, sont inexacts, et démentis de source autorisée. Cette question a déjà été réglée par la dernière Skoupchtina.

— On mande de Belgrade à la *Neue Freie Presse* :

Depuis deux jours, dans toute la Serbie, les troupes sont consignées. Le roi Pierre s'efforce d'aplanir à l'amiable le grave conflit qui s'est élevé dans l'armée. Tous les officiers arrêtés sont traités avec égards et il est certain qu'ils ne seront pas l'objet de punitions très sévères.

La conjuration des officiers comprend plus de 900 affiliés et on craint que les signataires de la proclamation incriminée ne se solidarisent avec les officiers arrêtés, ce qui entraînerait de sérieuses conséquences.

Outre les 29 officiers de la garnison de Nisch, 3 officiers ont été arrêtés à Belgrade.

L'ancien adjudant Nicolaievitch, qui serait très compromis, s'est enfui à Semlin.

Le roi est arrivé dimanche à Belgrade ; on s'attend à des manifestations de la part de la population.

Plusieurs journaux reprochent aux conjurés d'avoir « préparé cette nouvelle honte au pays. »

Le *Maily Journal* attribue toute cette affaire à l'Autriche et déclare que les officiers signataires de la proclamation sont des agents de l'Autriche. L'excitation est grande.

Orient. — *Les progrès de la répression.* — Un mois s'est écoulé depuis le début de l'insurrection dans le vilayet de Monastir, et cette insurrection n'est pas encore étouffée, quoique la Turquie ait employé à cet effet quatre-vingt mille hommes. Ce n'est que ces jours derniers que les troupes turques ont fait quelques progrès, les récents succès à Smilevo, à Klissoura et à Neveška ayant permis à Nazir pacha d'adresser à Constantinople des dépêches rassurantes. La supériorité des Turcs en nombre et en équipement commence enfin à donner des résultats.

Cinq bataillons turcs avec deux batteries d'artillerie ont attaqué le quartier général des insurgés, à Perisher, dans les montagnes du voisinage de Monastir. Les insurgés sont parvenus à se retirer en emportant tous leurs approvisionnements, armes et munitions. La destruction des villages s'opère systématiquement, dans le but, vraisemblablement, de réduire les insurgés à la famine. On fait distribuer encore des armes aux musulmans en Macédoine et dans le vilayet d'Andrinople.

Un vif combat a eu lieu le 29, près d'Istib, entre cinq bataillons de Turcs et des insurgés, au nombre de deux cent cinquante. Les insurgés, qui ont été dispersés, ont eu quatorze tués.

— On mande de Sofia à la *Gazette de Francfort* : L'organisation macédonienne reçoit d'affreuses nouvelles de la région de Monastir. Les troupes turcs ont incendié tous les villages des cercles de Resen Ocrida, Struga, Krushevo et Dibre, détruit les monastères et les églises et mis le feu aux forêts. La population qui avait cherché un refuge dans ces forêts a péri, quant aux habitants restés dans les villages, ils ont été massacrés. Les consuls à Monastir se tiennent enfermés dans leurs maisons.

L'organisation macédonienne répand un manifeste spécifiant les atrocités commises par les Turcs et menaçant de représailles si l'Europe n'intervient pas.

Chine. — Une catastrophe s'est produite sur le chemin de fer chinois de Mandchourie entre les stations de Si-Niou-Tschu et Tau-Tsa-Lihu. Au moment où le train traversait un pont, celui-ci s'écroula et le train tout entier s'abîma dans la rivière. Il y a plusieurs victimes, le mécanicien et le chef de train ont péri, plusieurs employés ont été mortellement blessés. Il n'y avait aucun voyageur dans les wagons qui se sont brisés et entassés dans le lit de la rivière. On attribue l'accident au mauvais état des piles du pont.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Samedi soir, vers 9 1/2 heures, un incendie s'est déclaré dans le chantier de M. Bodevin, maître charpentier, à Beauregard. Un vaste bâtiment servant d'atelier de menuiserie et d'entrepôt a été entièrement consumé ; il ne reste plus que les quatre murs. On ne sait à quelle cause attribuer cet incendie qui a duré plus d'une heure pendant laquelle la maison d'habitation, le bâtiment de la scierie et d'autres locaux très rapprochés ont couru le plus grand danger d'être atteints par l'élément destructeur. Grâce au temps calme qui régnait, l'immense colonne de feu s'élevait verticalement. Tous les efforts des pompiers tendaient à préserver les bâtiments voisins.

Les soldats des compagnies d'administration en service à Fribourg ont prêté leur concours à la police et au corps de sûreté.

On a pu sauver deux voitures automobiles ainsi qu'un tonneau d'huile. Un second tonneau n'a pu être sorti, et son contenu a fortement alimenté le foyer.

Bénichon. — Jusqu'à ce jour, les communes de Belfaux, Fribourg, Grolley et Ponthaux ont demandé à la Préfecture de la Sarine le renvoi de la bénichon à 15 jours plus tard.

— Le Conseil communal d'Estavayer a décidé de ne pas demander le renvoi de la bénichon. Celle-ci reste donc fixée aux 13, 14 et 15 septembre.

Promenade fatale. — Des dragons du 4^{me} escadron faisaient, dimanche après midi, une promenade en char aux environs d'Avenches. Le cheval s'étant emballé, ils sautèrent à bas de la voiture. Deux d'entre eux ont été blessés assez grièvement pour devoir être transportés à l'hôpital de Meyriez, près Morat. Ce sont : Louis Bovet, de

Neyruz, fractu
Duc, de Cernie

Encore 1
heur vient d'a
avait une fille
ligence et sa c
sée, elle voul
feu avec le pé
foyer. Le jet pr
sion terrible
qu'une colonn
champs, vocifé
travaillaient s
ce qui permit
portée, avec
maison, la jeu
brûlée vive. L
les souffrances
père, occupé
premier appel
trée dans la c

Le service
D'après un ta
des postes, to
aux troupes d
dater du 4 se
suivants : pou
1^{re} division, à
sion, à Yverd
La derniè
aura lieu le 1

21.000
Le rapport de
septembre co
de 23 608 ho
sous-officiers
621 de selle
manœuvres d
22,277 homm

Succès.
d'Estavayer,
liance frança
examens. Il s
un diplôme s

Vol. Un v
dant la nuit
de MM. Jenn
comptoir a é
commode, da
également de
montant d'au
trace des co
présent.

Vaccina
Les vaccina
auront lieu d
11 septembr
bâtiment des
Doivent é
lavés :

a) A la va
1902 et ceu
pas encore é
b) A la ré
12 à 15 ans
courant des
raient pas é
Les pare
leurs enfam
amende de
Bulle, le

Militai
du 11^e corp

Neyruz, fracture du bras au coude, et Adolphe Duc, de Cerniat, qui a la figure abimée.

Encore le pétrole. — Un nouveau malheur vient d'arriver dans une famille. M. N., à N. avait une fille du plus grand avenir par son intelligence et sa conduite. Mercredi soir, un peu pressée, elle voulut, comme tant d'autres, allumer le feu avec le pétrole, en versant directement sur le foyer. Le jet prit feu; le vase en métal fit une explosion terrible et soudain la jeune Agnès ne fut qu'une colonne de feu et se précipita dans les champs, vociférant au secours. Des hommes qui y travaillaient se hâtèrent, arrachant les vêtements, ce qui permit de protéger la face et la tête, Transportée, avec des cris déchirants, jusque dans sa maison, la jeune fille succombait après 48 heures, brûlée vive. Les soins donnés ne purent qu'adoucir les souffrances affreuses de cette sorte de mort. Le père, occupé dans un village voisin, arrivait au premier appel, et on juge de sa douleur à son entrée dans la chambre.

Le service postal aux manœuvres. — D'après un tableau de service de l'administration des postes, toutes les correspondances destinées aux troupes d'infanterie doivent être adressées, à dater du 4 septembre, et jusqu'au 15, aux endroits suivants: pour l'état-major, à Echallens; pour la 1^{re} division, à Cossonay-gare, et pour la 2^e division, à Yverdon.

La dernière distribution de la poste militaire aura lieu le 16 septembre.

21.000 hommes sous les armes. — Le rapport de front du 1^{er} corps d'armée au 1^{er} septembre constate la présence sous les drapeaux de 23.608 hommes, dont 1022 officiers et 22.586 sous-officiers et soldats, et de 2812 chevaux dont 621 de selle et 2191 de trait. Lors des dernières manœuvres de corps d'armée, l'effectif était de 22.277 hommes et 1831 chevaux.

Succès. — M. le professeur Joseph Volmar, d'Estavayer, qui a suivi à Paris les cours de l'Alliance française, vient de subir avec succès ses examens. Il a passé le premier sur 400 et obtenu un diplôme supérieur avec mention très honorable.

Vol. Un vol avec effraction a été commis pendant la nuit du 2 au 3 septembre, dans le magasin de MM. Jenny et Sallin, à Marly-le-Grand. Le comptoir a été forcé et tout l'argent enlevé. Une commode, dans un local annexe du magasin, a été également dépouillée de son contenu. En tout, un montant d'au moins 300 fr. a disparu. Aucune trace des coupables n'a pu être découverte jusqu'à présent.

GRUYÈRE

Vaccinations et revaccinations. — Les vaccinations et revaccinations obligatoires auront lieu dans la commune de Bulle le vendredi 11 septembre courant, à 10 heures du matin, au bâtiment des écoles.

Doivent être présentés, les bras soigneusement lavés:

a) A la vaccination, tous les enfants nés en 1902 et ceux nés antérieurement qui n'auraient pas encore été vaccinés.

b) A la revaccination, tous les enfants âgés de 12 à 15 ans, soit ceux nés en 1890 et dans le courant des deux années précédentes qui n'auraient pas été revaccinés.

Les parents ou tuteurs qui ne présenteront pas leurs enfants ou pupilles seront punis d'une amende de 5 fr.

Bulle, le 4 septembre 1903.

Le Préfet de la Gruyère:
L. ODY.

Militaires. — Ce matin, mardi, l'état-major du III^e corps d'armée a quitté Bulle, enchanté de

son séjour dans la Gruyère. Ce corps d'officiers se rend à Moudon, et fonctionnera dès maintenant comme juge de camp des manœuvres du I^{er} corps d'armée.

Incendie. — Lundi entre 11 h. et midi, le feu a détruit le chalet dit des Portes, non loin de la Part-Dieu, appartenant à un citoyen de Vuadens. Le troupeau y était arrivé ces jours derniers.

Compte-rendu de la Cuisine des pauvres de Bulle pendant l'hiver 1902-1903.

Recettes.	
Solde en dépôt à la Banque populaire	Fr. 925,30
Intérêts de ce dépôt, moins impôts	» 34,60
Produit de la quête du 4 novembre 1902	» 807,30
Même quête, en denrées	» 220,—
Dons divers après la quête	» 13,60
	Fr. 2000,80
Dépenses.	
Achats et frais divers	Fr. 1264,50
Denrées reçues	» 220,—
	1484,50
Solde restant en dépôt	Fr. 516,30

La distribution des soupes a été faite pendant 77 jours. La dépense moyenne par jour a été de 19 fr. 30. Il a été distribué aux enfants des écoles 15.931 rations de soupe et de pain.

Bulle, le 1^{er} septembre 1903.

La Présidente:

La Caissière:

E. DECROUX.

R. REMY.

CHRONIQUE AGRICOLE

Lait refroidi. — En Allemagne, un mode nouveau pour la vente du lait a pris rapidement une grande importance, c'est celui du lait refroidi. Ce procédé, dit « procédé Casse », déjà très employé au Danemark, pays de l'industrie laitière par excellence, a très bien réussi dans les grandes villes allemandes: il consiste dans le refroidissement du lait à une température de 2^e à 3^e, après son traitement dans un pasteurisateur à haute pression. Le lait est mis ensuite dans des boîtes cubiques, qu'on peut entasser facilement dans des wagons pour qu'elles forment une masse compacte que l'on enveloppe afin de l'isoler de l'air chaud extérieur avec des paillassons. Pour l'expédier, on ajoute dans la boîte un bloc de lait congelé à une température de 20°. Afin d'empêcher la crème de se rassembler à la partie supérieure du récipient, M. Bernstein a eu l'idée originale de noyer un morceau de métal dans le bloc congelé qui, de cette façon, reste au milieu de la masse liquide sans flotter à la surface.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Un homme revient du cimetière, où il est allé accompagner le cercueil de sa femme.

— « Pauvre Julie, dit-il en pleurant. De toute sa vie elle ne m'a pas causé un chagrin pas même en mourant. »

Le comble de la négligence pour un tailleur?... c'est de faire un discours *décousu*.

DEPÊCHES

du 8 septembre.

Londres. — On mande de Constantinople en date du 6: Une dépêche de Salonique en date du 5 dit que suivant des renseignements de source authentique l'insurrection dans le vilayet de Monastir est virtuellement étouffée. La répression à laquelle ont pris part les Bachi-bouzouks a été terrible. La lutte contre l'insurrection revêt du reste le caractère d'extermination; elle englobe non-seulement l'élément bulgare, mais aussi les chrétiens des autres communautés. La situation est devenue si grave que les personnes jusqu'ici optimistes commencent à croire à l'imminence d'une catastrophe.

Cologne. — On télégraphie de Constantinople en date du 6: On ne remarque ici aucun symptôme justifiant le bruit d'une intervention des puissances. Il est incontestable que la surexcitation des esprits va croissant dans la population musulmane. Les Turcs déclarent qu'ils vont porter à 350 mille hommes le total de leurs troupes en Macédoine, afin de venir à bout de l'insurrection.

Vienne. — On mande de Belgrade au *Correspondenz Bureau* que les bruits qui ont circulé au sujet d'un attentat contre le roi sont dénués de tout fondement.

Le général de division Jankowitch a été relevé de son poste et remplacé par le général Gjuknitch.

Munich. — Pendant une promenade en canot sur le *Walchsee* 5 personnes se sont noyées dans la nuit de samedi à dimanche. On a retrouvé des chapeaux dans le canot portant la marque de maisons de Zurich et de Munich. On croit qu'il s'agit d'étrangers.

Bruxelles. — Le congrès d'hygiène et de démographie a terminé hier après-midi ses travaux en Sections. La 1^{re} section a adopté différents vœux d'ordre technique concernant la stérilisation des eaux alimentaires.

A la section coloniale, divers rapports ont été présentés par des délégués étrangers au sujet de l'enseignement médical dans les colonies.

Mardi se réunira la commission internationale d'hygiène et de démographie. Le congrès sera clôturé par une grande assemblée générale.

Madrid. — On craint que les ouvriers des chemins de fer du Nord et du midi ne se mettent en grève.

Le nouveau budget de la guerre élève les crédits destinés à l'envoi d'officiers à l'étranger pour perfectionner leur instruction.

St.-Petersbourg. — On mande de Port-Arthur que l'achat par le Japon de la petite île de Saiback, située près de Mokko, et qui est d'une grande importance au point de vue stratégique produit une vive sensation en Corée.

Bogota. — On dit que le gouvernement colombien insisterait pour que le Sénat examine à nouveau le traité Hay-Herran.

Christiana. — Dans les élections de lundi, la droite a gagné la ville de Larwik. La gauche perd par ce fait la majorité au Storting.

Paris. — Les dernières nouvelles de Tripoli annoncent qu'il y a eu 21 décès causés par le choléra, du 25 au 30 août. L'épidémie s'étend dans la direction du nord-est.

Rio de Janeiro. — Santos-Dumont est arrivé. Il a été reçu avec un grand enthousiasme.

Londres. — On mande de Washington au *Times* que la C^{ie} de Panama a notifié au gouvernement le refus qu'elle oppose à la demande de partager les quarante millions avec le gouvernement colombien. Ce dernier appuie la Compagnie.

Londres. — On mande de Monastir au *Times*: Dans les cercles officiels on considère la guerre avec la Bulgarie comme imminente.

Hilmi pacha lui-même est de cet avis. On se prépare à appeler sous les armes la dernière classe des réservistes.

Echallens. — Le Conseil fédéral a fait savoir à la Direction des manœuvres que le gouvernement espagnol envoie aux manœuvres suisses M. le capitaine José Rodrigue de Rivas.

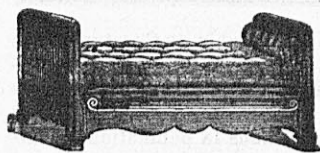
Berne. — Les officiers étrangers se sont fait présenter ce matin au président de la Confédération. Ils partiront aujourd'hui pour le terrain des manœuvres sous la conduite de M. le colonel de Tschanner.

Belgrade. — Plusieurs jeunes officiers ont encore été arrêtés lundi à Belgrade et à Nisch. La nouvelle que le prince Arsène sera nommé général est erronée.

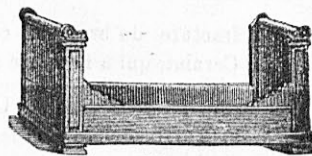
Berne. — Les recettes du Jura-Simplon pendant les quatre premiers mois de l'année se sont montées à 10.970.569 fr. soit 346.519 de plus que pour la période correspondante de l'année précédente. Les dépenses d'exploitation, y compris la gratification au personnel, ont été de 352.219 fr. plus élevées que celles des quatre premiers mois de l'année 1902.

On peut s'abonner à LA GRUYÈRE dès ce jour au 31 décembre pour le prix de

1 fr. 50



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rué 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rué 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes. Duvets. Crins divers. Ressorts. Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie. [218]

BÉNICHONS

On trouvera à cette occasion, chez le soussigné, de bons VINS ROUGES et BLANCS, aux prix suivants :

ROUGES		BLANCS	
Par 10 litres.		Par 10 litres.	
Vandrell	Fr. 3.40	Catalogne	Fr. 3.40
Montagne	4.—	St-Cugat	4.—
supérieur	4.50	supérieur	4.50
Tarragona	5.—	Andalousie	5.—
Sevilla vieux	6.—	Sevilla vieux	6.—

Fort rabais par quantités plus importantes. Chaque client peut déguster gratuitement mes vins. Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la disposition des clients.

Vins fins et liqueurs fines en bouteilles.

Malaga courant	Fr. 1.70	Cognac	Fr. 2.—
vieux	2.20	fin, vieux	2.70
sup.	3.20	champagne	4.—
Madère	2.20	Rhum Martinique	2.50
Ténérife	3.20	Jamaïque	3.—
Oporto	3.50	Kirsch	2.50
Xérés	1.70	sup. vieux	3.—
Asti mousseux	1.70	Bitter Denner	2.50 et 3.—
etc., etc.		etc., etc.	[776]

Francisco RIBES, à BULLE

Propriétaire de vignes à San Jaume, Provincia Barcelone (Espagne).

Depuratif Golliez

OU

Sirop de brou de noix ferrugineux

PRÉPARÉ PAR

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

29 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies. [131]

USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES

Société anonyme par actions. Téléphone. Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Reconnues des milleves et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépisages, etc. Analyses et essais du bureau fédéral de Zurich à disposition. Installation moderne la plus perfectionnée. 10,000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière : 100 tonnes. Puissance électrique : 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.-F.-F. Adresse télégraphique : GRANDS-CRÊTS, VALLORBES. Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon. Dépositaires : MM. Gippa, à Bulle; J. Fischer et Edouard fils, à Friebourg; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [H24146]

A l'occasion de la bénichon : Bonne musique et danse les 13, 14 et 15 septembre

A la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Salle fraîchement réparée. — Locaux attenants pour consommation. Danse gratis l'après-midi et le soir. — Orchestre MEYER de Berne.

Invitation cordiale au public de la ville et de la campagne.

[775]

Le tenancier :

OSWALD GEX



Location de montagnes et Vente de bois.

Le samedi 26 septembre 1903, dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, à Rougemont, la Municipalité du dit lieu exposera en location par voie d'enchères publiques, pour le terme de 3 ou 6 ans, les montagnes communales dans la vallée de Vers champs, et celles dites Derrière le Rocher, dans la vallée du Kaiberhöni.

Le même soir, il sera procédé à la vente aux enchères de 400 numéros de beaux bois de sapin, martelés dans la forêt communale de Comborsin.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Syndic A. RAYROUD, Rougemont, le 5 septembre 1903.

Par ordre : Greffe municipale. [H25239L]

Mises de bétail.

Le tuteur des enfants de feu Isidore TINGUET, de Marsens, ci-devant fermier à Avry-dev. Pont, fera vendre en mises publiques le jeudi 17 septembre, sur la place du Marché au bétail, à Bulle, dès 1 h. de l'après-midi :

8 vaches portantes ou vélées; 5 génisses portantes; 4 génisses de 2 ans; 2 veaux de l'année; 1 taureau de 15 mois, 2 bœufs de 3 ans. (H435B)

Les paiements se feront au comptant. Joseph MORARD, Bulle, le 3 septembre 1903. [778]

A l'occasion de la

BÉNICHON

BONNE MUSIQUE ET DANSE

au CAFÉ DU TIVOLI à Bulle.

Invitation cordiale. (H436B)[781] J. GRAND, propriétaire

Jeune fille

est demandée dans un magasin de la ville de Bulle. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler à Bulle. (H437B)[780]

A louer :

un logement de trois pièces, route de Vevey. Entrée le 1^{er} octobre. [773] S'adresser à GENILLOU, facteur, Bulle.

Mises libres

Jeudi 10 courant, à 9 heures du matin, devant la Brasserie du Midi, à Bulle, il sera vendu pour cause de départ : des lits en fer complets, mobilier divers, garde-robes, buffets, etc. 1 potager neuf à 4 trous, etc., le tout en très bon état. [779]

Jeunes lapins géants, plus lourde race, la paire 5 fr. Animaux de 6 mois, 10 fr. Femelles portantes, 7 fr. 50. — J. Schmid-Scaroni, Frauenfeld. (H4730Z)[764]

PAIN RÉGAL

tous les samedis

à la boulangerie SCHNEIDER BULLE [767]

On demande

des ouvriers menuisiers chez M. J. TRAZZINI, rue du Tir, Bulle. [764]

Bois de sapin

et cuennots sont achetés à boulangerie Schneider, Bulle. [768]

Jolie chambre meublée

à louer, au premier étage Grand'Rue No 25. (H428B)[771]

A louer :

separément les deux Gîtes de Joux, rière Broc. La mise aura lieu à Broc, Hôtel de Ville, mardi 15 septembre, à 2 heures. (H427B)[770] Les conditions seront lues avant la mise.

A louer :

l'appartement du 2^{me} étage de la Brasserie du Midi. S'adresser au propriétaire, M. DEMIERRE, dentiste, Bulle. [688]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [760] Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS